

Lundi 24 septembre 2007

PPDC : Modernisation des organisations

Vendredi 21 septembre, la DOTC Nord présentait, à l'ensemble des organisations syndicales, son projet de modernisation des organisations en plateforme de préparation du courrier (PPDC). Cette modernisation fait suite à celle mise en place dans les plateformes de distribution du courrier (PDC) par le biais du dossier « facteurs d'avenir ».

■ En quoi ça consiste ?

Chaque patron de PPDC fera un diagnostic du fonctionnement de son centre afin de mettre en place l'organisation la plus à même de répondre aux besoins des clients internes et externes. **Cette future organisation devra s'inscrire dans une logique renforcée de travail en équipe.**

Ces équipes seront composées d'agents identifiés qui interviendront sur une partie du processus (collecte, S3C, etc...) et dont le travail sera composé d'activités clairement définies par des missions, des objectifs, des procédures, des indicateurs.

Cette nouvelle organisation devra permettre de développer les parcours professionnels et dégager des promotions.

■ En quoi ça vous concerne ?

Sur la DOTC Nord, le site pilote pour cette expérimentation de modernisation des métiers du départ sera Europe PPDC.

Une annonce vous a d'ailleurs été faite, juste après cette présentation à la DOTC.

Actuellement, un travail de diagnostic est effectué par l'équipe d'encadrement d'Europe PPDC et sera communiqué aux organisations syndicales dans le courant du mois d'octobre.

Les différentes fonctions sont étudiées afin de définir clairement pour chaque métier les blocs de compétences requises.

Dès le mois de décembre, des groupes de travail, auxquels vous pourrez participer, seront constitués. **En janvier, un premier schéma d'organisation** devrait être présenté aux organisations syndicales. **Il devrait être discuté et négocié durant le mois de février.** La Direction locale envisage également de vous consulter pour que vous puissiez donner votre avis. **La mise en place de cette nouvelle organisation est prévue pour mars 2008.**

■ Ce qu'en pense la CFDT :

Cette nouvelle modernisation fait suite à la mise en place de facteurs d'avenir sur les centres de distribution. Et comme pour facteurs d'avenir, la CFDT assumera ses responsabilités. Nous ne laisserons pas fleurir les tissus de mensonges que nous avons pu entendre sur les sites de distribution pilotes du projet. Facteurs d'avenir a dégagé des promotions sans précédent. A Paris 17 PDC, 48 agents seront en 2.1 à la piétonne, 50% des facteurs seront basculés en 1.3 avant la fin de l'année 2007. Cette évolution est le socle pour que le 1.3 soit le niveau de base de la distribution dans les prochaines années.

Aujourd'hui, il est demandé 2 ans d'ancienneté : combien fallait-il de temps pour obtenir le 1.3 avant ? Plus de 20 ans dans la plupart des cas, avec le tableau d'avancement. Alors par quel tour de passe-passe les promotions seraient de la « poudre aux yeux » ?

C'est pourquoi, la CFDT sera présente à Europe PPDC, comme elle l'a été à Paris 17 PDC. Pour nous, le futur schéma organisationnel doit intégrer les évolutions des métiers de collecte, des services départs et des cellules S3C. C'est pourquoi la CFDT revendique :

1. Pour les collectes :

- Le 1.3 pour tous les agents des collectes
- La mise en place d'un volant professionnalisé en 2.1
- La mise en place de fonctions d'animation en 2.2

2. Pour les services départ

- Le 1.3 pour tous les agents des services départ
- La mise en place d'un volant professionnalisé en 2.1
- La mise en place de fonctions d'animation en 2.2

3. Pour les services S3C

- Le 2.1 niveau de base pour tous les agents des services S3C
- Améliorer le niveau d'expertise pour couvrir correctement tous les niveaux de fonction de la classe 2 voire au-delà.

En conclusion : du pain sur la planche, ce n'est pas ce qui va manquer à Europe PPDC. La CFDT répondra présente sur l'ensemble des fronts ouverts, pour autant que les marges pour partager la productivité induite par CQC soient réelles.

Si on réussit ce chantier, on n'aura jamais vu autant de promotion à Europe PPDC sur un délai aussi court. Même si ce point n'est pas un miroir aux alouettes pour nous, il est vital, car il s'agit là non seulement de pouvoir d'achat, mais aussi de reconnaissance, donc de dignité !

La CFDT ne perdra pas de vue pour autant les sujets liés aux conditions de travail. Pour nous, la nouvelle organisation qui sera mise en place devra faire preuve d'une réelle volonté d'améliorer les conditions de travail. Pour cela, elle devra aussi intégrer pleinement les agents inaptes et leur donner accès, sans aucune discrimination, à la promotion.

Nous refusons une négociation donnant-donnant. Notre logique, et celle qui doit prévaloir dans ce dossier, c'est celle du gagnant- gagnant !!!

**L'avenir ne se dénonce pas, il se construit, ensemble !!!
AVEC VOUS, POUR VOUS, LA CFDT**